



LE MOT DU MAIRE

AVRIL 2023



Chères Eguisiennes, Chers Eguisiens,

Vous trouverez dans ce mot, une motion prise par le Conseil municipal réuni ce mardi 28 mars, pour appuyer notre exigence d'avoir un passage inférieur réservé aux cyclistes et aux piétons, situé dans le prolongement de la rue du Tonnelier, entre les carrefours des Noyers et des Oignons, pour franchir la R.D. 83 qui sera mise à 2 fois 2 voies.

Restons mobilisés par ce sujet très important !

Ensemble, nous serons forts !

Le Maire,

Claude CENTLIVRE

Bien cordialement,



Journée citoyenne : en route pour la 8ème édition !

Tous ensemble, mobilisons nous le 22 avril 2023 et améliorons notre cadre de vie !

La matinée est basée sur le volontariat et à l'issue de celle-ci, un apéritif et un repas seront **offerts à tous les participants** pour clôturer la journée en beauté.

Pour vous inscrire :

- ◆ Talon réponse distribué dans le Mot du Maire de mars
- ◆ Formulaire en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-citoyenne-2023-eguisheim>

Nous comptons sur votre présence et surtout sur votre bonne humeur !



Appel à pâtisseries

Vous avez des talents de pâtissier/ière et **souhaitez régaler les bénévoles de la journée citoyenne** ? Pour partager un moment de convivialité lors de la collation du matin, nous comptons sur vous !

Si vous souhaitez faire un ou plusieurs gâteaux, merci de vous inscrire par téléphone au 03.89.41.21.78



J'entretiens mon trottoir !

Le personnel des services techniques de la commune est impliqué pour effectuer le désherbage manuel de la voirie communale et ce, sans pesticides.

Toutefois, il y a lieu de rappeler que **l'entretien du trottoir devant chez soi fait partie des obligations des riverains** au même titre que lorsqu'il y a de la neige à déblayer ou les feuilles mortes à balayer.

Des **gestes simples** existent pour désherber de façon naturelle et contribuent au quotidien à l'échelle d'une façade de maison ou de clôture, à **l'amélioration de la qualité de vie** de tous.



Distribution des fleurs 2023

Cette année encore, vous avez été nombreux à nous confier votre commande de fleurs, pour l'achat groupé auprès des Fleurs BURN d'Hattstatt. Nous vous informons que la distribution est fixée au

VENDREDI 21 AVRIL 2023

Sur le parking de la mairie (P1)



Pour vous servir au mieux et diminuer l'attente, la distribution se fera **par tranches horaires, et par ordre alphabétique**, comme détaillé ci-après, nous vous demandons de respecter le créneau horaire qui vous est attribué, afin de ne pas bouleverser l'organisation mise en place :

8h - 13h : noms de famille de **K à Z**

13h - 18h : noms de famille de **A à J**

Le règlement de la commande pourra se faire uniquement par **chèque (pensez à vous munir de votre propre stylo) ou en espèces**.

En plus des géraniums proposés sur votre bon de commande, les *Fleurs BURN* proposeront également à la vente d'autres gammes de plantes et plants potagers à choisir sur place pour compléter votre commande si vous le souhaitez.

Pour ceux qui n'auraient pas encore déposé leur commande en Mairie, vous avez **jusqu'au 10 avril 2023** pour nous le retourner. Passée cette date, aucune commande ne pourra être prise en compte. Vous devrez alors vous rendre **directement chez Fleurs BURN**, (commande non préparée à l'avance, à récupérer en self-service), muni du bon de commande et d'une pièce d'identité à l'adresse d'EGUISHEIM (ou justificatif de domicile), pour profiter des tarifs privilégiés.

Festival comme une image : appel à talents

Eguisheim n'est pas qu'un village de carte postale aux ruelles ombragées et fleuries, au château et fontaine intemporels, aux façades colorées,...

Eguisheim est aussi un lieu où la création prend forme et vie !

Depuis la création du Festival Comme une Image en 2015, illustrateurs, peintres, photographes, sculpteurs, Service Animation Jeunesse et Médiathèque-Ludothèque de la Communauté de Communes investissent cours et lieux forts de la cité.

Vous souhaitez partager votre passion et votre talent aux Eguisiens et aux visiteurs de l'événement ? Envoyez nous votre candidature !

Envoyez dès à présent votre candidature à la Mairie

d'Eguisheim à l'adresse festival.commeuneimage@gmail.com



Offres d'emploi

Domaine Antoine Stoffel

(06 86 86 32 03)

Emploi saisonnier pour l'été pour caveau de vente (35h)

Restaurant Au Vieux Porche

(03 89 24 01 90)

Serveur et chef de rang CDD ou CDI (temps de travail à définir) 2,5j de congé/semaine

Collecte de lunettes

En février, la collecte d'Opti'Dom a permis de récolter **300 paires de lunettes**. Elles ont été **redistribuées dans près de 40 pays** par « Lunettes sans frontières ».

Un grand merci à tous pour vos dons !

Vous pouvez continuer à déposer vos anciennes lunettes toute l'année au magasin.



Caméra piéton

Comme annoncé dans le Mot du Maire du mois de décembre dernier, **la Police Municipale sera équipée au mois d'avril d'une caméra piéton**.

Ces caméras permettent, lors des interventions, de **procéder à des enregistrements vidéos**. Le traitement de ces vidéos permettra la **prévention des incidents** durant les interventions, le **constat des infractions**, et ainsi la **poursuite de leurs auteurs**.

Les enregistrements permettront également la **formation et la pédagogie** des agents de Police Municipale.



Mieux connaître nos séniors

La communauté de Communes « Pays de Rouffach, Vignoble et Châteaux » souhaite améliorer la qualité de vie au quotidien des séniors à partir de 70 ans.

Cette enquête, qui recueillera l'avis des habitant(e)s des 11 communes de l'intercommunalité, a pour objectif de mieux connaître les séniors et notamment leurs besoins en vue de projets futurs qui pourraient les concerner.

Chaque séniors **recevra dans sa boîte aux lettres le questionnaire**. Merci donc de bien vouloir prendre quelques minutes pour y répondre et le **retourner en mairie pour le 21 avril 2023**. Toutes vos réponses seront traitées et analysées de manière confidentielle.

Dans le cas où vous ne recevriez pas le questionnaire, merci de nous contacter au 03.89.41.21.78.



Espace Jeunesse



Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire reprend du service !

A partir du mardi 12 mai, retrouvez tous les mardis soirs vos exposants préférés au Parc du Millénaire du 17h à 19h !



Tous en bleu !

Le 2 avril est la journée mondiale de l'autisme.

Pour soutenir toutes les personnes atteintes par l'autisme, la Mairie ainsi que le Château seront illuminés en bleu.

Si vous souhaitez vous aussi montrer votre soutien, portez du bleu !



Service Animation Jeunesse - Centre périscolaire les P'tits Loups

Les vacances de printemps approchent, et pour que nos enfants puissent profiter pleinement de l'arrivée des beaux jours, le Service Animation Jeunesse et les P'tits Loups proposent un **programme d'activités riche, varié et surtout amusant !**

Renseignements et inscriptions :

- ♦ **Les P'tits Loups** : 03.89.24.91.80 / lesptitsloupscomite@gmail.com - lesptitsloups.eguisheim@gmail.com
- ♦ **Service Animation Jeunesse** : 03.89.78.55.96 - 06 22 04 14 82 /

xavier.heslouin@mouvement-rural.org - saj.ccpaovic@mouvement-rural.org



Vente de plants potagers

La 6^{ème} édition de l'opération vente de plants de légumes et herbes aromatiques, organisée par l'Association des Parents d'élèves en partenariat avec le Lycée agricole de Wintzenheim, aura lieu le **samedi 13 mai 2023 de 10h à 12h, dans la cour de l'école primaire**.

Une fois le bulletin de commande complété, glissez-le dans la boîte aux lettres de l'école élémentaire.

Le règlement se fera le jour de la distribution.



La Gazette d'Eguisheim

Flashez le QR Code et découvrez la dernière édition de la « Gazette d'Eguisheim », rédigée par la jeune Eguisienne Nina OLTRA.

Bonne lecture !



Nuisances sonores

Avec le retour des beaux jours, les tondeuses, débroussailleuses ou autres engins bruyants reprennent du service.

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, sont à effectuer :

du **LUNDI** au **SAMEDI** de **8h à 12h** et de **14h à 20h**,

les **DIMANCHES** et **JOURS FÉRIÉS** de **10h à 12h**.

Vos voisins vous remercient de choisir le bon moment en évitant notamment le temps du repas : c'est moins dérangent !



Vos rendez-vous culturels



Spectacle « Entre 2 feux » par la troupe des Ados'Rables

Jeudi 20 avril, 20h, Espace Culturel Les Marronniers

En pleine prohibition, la ville de Philadelphie est déchirée. Irlandais et Américains se livrent une guerre sans merci dans laquelle le sang et l'alcool coulent à flot.

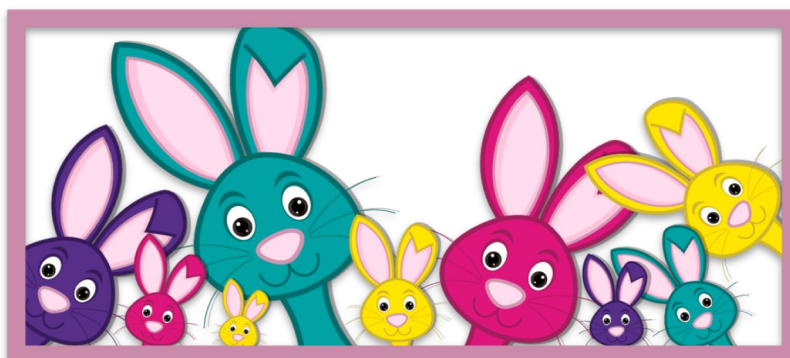
Pourtant, certains trouvent la force et le courage de s'aimer à travers cette ville devenue inhospitalière et hostile.

Entrée libre

Trouvez toute l'actualité culturelle d'Eguisheim sur  Ville d'Eguisheim et sur l'application  Panneau Pocket

SUR VOS AGENDAS

<i>Jeudi 20 avril</i>	Spectacle « Entre 2 feux » - Espace culturel Les Marronniers - 20h
<i>Vendredi 21 avril</i>	Vente de fleurs - parking Mairie P1 - 8h à 18h (sur créneau alphabétique)
<i>Samedi 22 avril</i>	8 ^{ème} Journée Citoyenne - à partir de 8h - village
<i>Mardi 2 mai</i>	Reprise du marché hebdomadaire - 17h à 19h30 - Parc du Millénaire
<i>Lundi 8 mai</i>	Cérémonie commémorative - 10h45 - monument aux morts
<i>Mardi 9 mai</i>	Marché hebdomadaire - 17h à 19h30 - Parc du Millénaire
<i>Mercredi 10 mai</i>	Conseil Municipal - 19h30 - Mairie (salle du Conseil)
<i>Samedi 13 mai</i>	Vente de plants de légumes et herbes aromatiques (sur commande) - 10h à 12h - cour de l'école primaire
<i>Vendredi 19 mai</i>	Don du sang - à partir de 16h - espace culturel Les Marronniers



Retrouvez cette lettre et beaucoup d'informations pratiques sur le site de la commune : www.ville-eguisheim.fr

Horaires d'ouverture Lu, Je, Ve 10h-12h30 / 13h30-15h30 — Mar 07h45-12h30 / 13h30-17h — Mer 10h-12h

SUPPLÉMENT AU MOT DU MAIRE

AVRIL 2023

Coquilles dans le bulletin municipal

Même après plusieurs relectures, certaines erreurs ont subsisté dans le bulletin municipal, voici les corrections :

- Page 9 :

BUDGET PRIMITIF 2022

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement	2022	2021	2020	2019	2018
Charges de personnel	819 800 €	800 400 €	727 400 €	721 000 €	745 350 €
Charges de gestion courantes et exceptionnelles	1 079 677 €	1 243 221 €	994 465 €	855 851 €	810 135 €
Frais financiers	38 200 €	40 700 €	46 100 €	53 000 €	54 000 €
Atténuation produits et charges de transfert*	229 300 €	221 400 €	253 600 €	211 500 €	216 500 €
Autofinancement	905 705 €	342 700 €	298 100 €	734 700 €	520 300 €
Total	3 072 682 €	2 648 421 €	2 319 665 €	2 576 051 €	2 346 285 €

*Fonds de garantie et de péréquation entre collectivités + taxe de séjour reversée à la Communauté de communes

Recettes de fonctionnement:

Recettes de Fonctionnement	2022	2021	2020	2019	2018
Impôts et Taxes	1 389 800 €	1 364 900 €	1 333 600 €	1 330 200 €	1 270 900 €
Dotations et Participations	328 900 €	316 300 €	319 200 €	325 400 €	330 900 €
Produits et Services	630 900 €	418 200 €	354 600 €	577 800 €	447 600 €
Atténuation de charges et autres*	24 000 €	25 000 €	12 500 €	16 000 €	50 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	699 082 €	524 021 €	299 765 €	326 651 €	246 885 €
Total	3 072 682 €	2 648 421 €	2 319 665 €	2 576 051 €	2 346 285 €

* Remboursement assurances

- Page 46:

La doyenne du village est Madame Marie-Louise SCHOEPFER. Elle a fêté ses 98 ans le 20 août 2022.





Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 mars 2023 – 19h30

Secrétaire de séance : M. Thierry REYMANN
Date de convocation : 24 mars 2023

Sous la présidence de M. Claude CENTLIVRE, Maire, étaient présents Mmes et MM. les conseillers :

M. Denis KUSTER, 1^{er} Adjoint au Maire, Mme Hélène ZOUINKA, 2^{ème} Adjointe au Maire, M. Patrick HAMELIN, 3^{ème} Adjoint au Maire, Mme Véronique HELE, 4^{ème} Adjointe au Maire, M. Léonard GUTLEBEN, 5^{ème} Adjoint au Maire, Mmes et MM. les conseillers municipaux Jean-Luc HERZOG, Marc NOEHRINGER, Yves SCHOEBEL, Marie-Pascale STOESSLE, André MERCIER, Delphine ZIMMERMANN, Jean-François IMHOFF, Carmen REBOREDO, Régine SORG, Elisabeth FISCHER-ZINCK, Eliane WARTH, Christian BEYER et Alexandra WEBER-HINZ.

Absents excusés : néant

Procurations : néant

Le quorum (10) étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

POINT 17-3 : Projet d'aménagement de la R.D. 83 – motion en faveur d'un passage inférieur sécurisé à hauteur de l'agglomération d'EGUISHEIM

Le Conseil municipal,

Vu le projet d'aménagement de la R.D. 83, en gestation de longue date, aujourd'hui porté par la Collectivité européenne d'Alsace (C.E.A.), sur un périmètre d'opération localisé entre INGERSHEIM au nord et EGUISHHEIM au sud ;

Vu les documents versés à la concertation, qui se tient actuellement dans ce dossier, du 6 au 31 mars 2023, pièces dans lesquelles il est fait mention, au stade actuel du projet d'aménagement, de 4 passages inférieurs sécurisés, destinés notamment à supprimer l'effet de coupure urbaine de cette route départementale, ouvrages dénivelés dont l'un est explicitement positionné au nord de l'agglomération villageoise d'EGUISHEIM, entre le carrefour des Noyers et le carrefour des Oignons, rendant de fait possible l'aménagement d'un itinéraire sécurisé pour cycles entre COLMAR et EGUISHHEIM ;

Vu d'autre part le document intitulé « réflexion sur le positionnement des passages inférieurs » de mi-2022, diffusé par la C.E.A. à l'appui d'une réunion tenue le 22/06/2022, localisant cet ouvrage dénivelé dans le prolongement de la rue du Tonnelier, et évaluant sa réalisation à quelque 400 000,00 € ;

Vu les éléments projetés lors la réunion de présentation du projet du 14 mars 2023, tenue dans le cadre de la concertation, à laquelle plusieurs conseillers municipaux ont participé, et la teneur des échanges qui s'y sont déroulés, éléments et échanges introduisant une forme d'incertitude nouvelle et semblant témoigner d'un recul de la C.E.A. sur le carrefour dénivelé envisagé à hauteur d'EGUISHEIM ;

Considérant que le développement des modes de déplacement doux et alternatifs se doit d'être une priorité essentielle des pouvoirs publics, dans le cadre notamment de la lutte contre le dérèglement climatique, et s'inscrit pleinement dans les politiques de santé publique tendant à favoriser la pratique sportive et les mobilités actives ;

Considérant que la dangerosité reconnue du giratoire des Noyers pour les cycles constitue un obstacle majeur à la facilitation et au développement des mobilités douces et alternatives à destination de l'agglomération de COLMAR, pourtant principal pôle urbain d'attraction pour EGUISHHEIM ;

Considérant la forte attente de la population à ce propos, dont témoignent une mobilisation notable dans le cadre de la concertation en cours et un nombre conséquent de remarques déposées dans le registre de doléances tenu à disposition du public en mairie dans ce cadre ;

Considérant les intérêts multiples d'une liaison douce avec COLMAR, non seulement touristiques, mais aussi pour les trajets du quotidien des habitants et des actifs d'EGUISHEIM, qui tendrait en outre à favoriser l'intermodalité, compte tenu notamment de la proximité et de la commodité d'accès à la gare de COLMAR induite par un tel nouveau tracé, sans commune mesure avec les difficultés actuelles pour s'y rendre par des moyens non motorisés ;

Considérant d'autre part également l'intérêt écologique du passage dénivelé, reconnu dans les éléments soumis à concertation, en ce sens que la petite faune y trouvera une possibilité de traversée d'un équipement linéaire limitant pour l'heure ses évolutions, et l'exposant au danger de collision avec les véhicules l'empruntant ;

Considérant enfin que le passage dénivelé d'EGUISHEIM permettrait une meilleure intégration encore de la ville d'EGUISHEIM, déjà située sur le tracé de l'Eurovélo 5 Via Romea Francigena et de la véloroute du Vignoble d'Alsace, au sein de liaisons cyclables sécurisées balisées, reconnues et fortement fréquentées ;

Après délibération,

À l'unanimité,

- ⇒ PREND ACTE AVEC SATISFACTION de la mention explicite de la création d'un passage dénivelé inférieur pour les mobilités douces et alternatives, à hauteur de l'agglomération d'EGUISHEIM, dans les pièces soumises à la concertation en cours au sujet du projet d'aménagement de la R.D. 83, ainsi que dans le document préparatoire et support de réunion susvisé intitulé « réflexion sur le positionnement des passages inférieurs » ;
- ⇒ CONSIDÈRE que, pour cet ouvrage, le positionnement le plus pertinent, le plus simple, permettant le plus court temps de parcours en direction de COLMAR et nécessitant le moins d'aménagements, est celui se situant dans le prolongement direct de la rue du Tonnelier ;
- ⇒ SE DÉCLARE en revanche très inquiet de sa disparition et du flou semblant depuis peu entourer la concrétisation effective de ce passage dénivelé, dont il n'est en effet pas ou plus fait mention dans les éléments projetés lors de la réunion publique de présentation du projet susvisée, qui s'est tenue le 14 mars dernier à WINTZENHEIM, des réponses quelque peu évasives obtenues lors de questionnements en cette occasion alimentant cette inquiétude ;
- ⇒ DEMANDE en conséquence instamment au porteur du projet, la C.E.A., de confirmer formellement que le projet d'aménagement de la R.D. 83 englobe expressément cet ouvrage ;
- ⇒ DÉCLARE qu'il conditionnera son accord au projet d'aménagement de la R.D. 83 à la prise en compte de cette attente et au maintien de cet équipement dans le programme de l'opération ;
- ⇒ INVITE les conseillers départementaux du canton à soutenir activement cette réalisation, très attendue par la population locale ;
- ⇒ SE DÉCLARE DÉTERMINÉ à avoir recours à tout moyen nécessaire à la concrétisation, la plus rapide possible, de cet équipement, considéré comme structurant, déjà intégré, à l'initiative de la commune, au Pacte territorial de relance et de transition écologique (P.T.R.T.E.) du territoire, et indispensable à la sécurité des cyclistes et des pratiquants d'autres formes de mobilité douce, l'éventualité de la survenue d'un accident grave, dans les conditions actuelles, ne pouvant être exclu ;
- ⇒ INVITE d'ores et déjà la population locale à se mobiliser et à s'exprimer massivement en faveur de ce passage dénivelé lors de la prochaine enquête publique à intervenir dans ce dossier.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la

Réception en Préfecture le : **30 MARS 2023**

Publication ou notification le : **30 MARS 2023**

Le Maire,
Claude CENTLIVRE



(Signature of Claude Centlivre)



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Claude CENTLIVRE

(Signature of Thierry Reymann)
Le secrétaire de séance,
Thierry REYMANN

(Signature of Thierry Reymann)

GRANDE VENTE DE PLANTS DE LEGUMES ET HERBES AROMATIQUES



Le samedi 13 mai 2023



Dans la cour de l'école maternelle d'Eguisheim de 10h à 12h00

Bon de commande ci-dessous à compléter et à déposer à l'école primaire pour le 5 mai
(la boîte aux lettres se trouve sur le côté de l'école)

Venez récupérer votre commande le samedi 13 mai, sur place une sélection de plants et de fleurs seront également en vente selon les possibilités du Lycée pour des achats complémentaires.

Les plants proposés sont le travail des étudiants du **Lycée Agricole de Wintzenheim** et sont tous certifiés **BIO**.

Nom :	Téléphone :		
Prénom :	Mail :		
Plant BIO*	Caractéristiques	Prix unitaire	Quantité
Tomate cerise	Variété très productive	1,90 €	
Tomate Montfavet	Variété précoce, ronde, rouge, fruit de 120g environ, belles grappes de 5 à 6 fruits	1,90 €	
Tomate cœur de Bœuf	Gros fruits, excellent en salade.	3 €	
Courgette	Verte, forme allongée	1.90 €	
Concombre	Forme allongée, digeste	1.90 €	
Aubergine	Violette, forme allongée	1.90 €	
Poivron	Couleur selon disponibilité	1,90 €	
Potimarron	Léger goût de noisette	1,90 €	
Potiron	Rouge vif, très gouteux	1,90 €	
Basilic vert	En pot de 10 cm (variété en fonction des disponibilités)	2,85 €	
Persil frisé	En pot de 10 cm	2,85 €	
Persil plat	En pot de 10 cm	2,85 €	
Menthe marocaine	Parfumée, idéale pour thé, taboulé, cocktails	3,50€	
Romarin	Très parfumé – en pot de 13 cm	3,50€	
Thym d'hiver	Résistant – en pot de 13 cm	3,50€	
		TOTAL =	

*Selon les stocks disponibles.